

# Développement du secteur privé / Énergie et exploitation minière / Gouvernance

— Bâtir une croissance durable et des sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement



Le pictogramme de l'OMD concerné est en couleur.

La JICA aide les pays en développement à établir un secteur privé qui puisse servir de moteur à la croissance économique. L'Agence se concentre sur la promotion des échanges et des investissements, le développement des petites et moyennes entreprises, la dynamisation des industries et des économies locales, et sur l'essor du tourisme. Elle apporte une aide de grande envergure au développement des infrastructures industrielles, notamment pour l'approvisionnement stable en électricité, l'exploitation minière, les énergies renouvelables et la conservation d'énergie. La JICA déploie également de nombreux efforts pour établir une gouvernance solide en créant des cadres juridiques et judiciaires, en favorisant l'efficacité et la transparence des gouvernements, en améliorant les capacités administratives des autorités locales et en renforçant la gestion budgétaire et monétaire. À travers ces activités, la JICA promeut une croissance durable ainsi que l'émergence de sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement.

## Développement du secteur privé

Parce qu'il est un moteur de la croissance économique, le développement du secteur privé est l'une des principales priorités pour parvenir à un développement durable et autonome du système économique dans un pays en développement. Ce secteur revêt une importance d'autant plus grande dans la mesure où, dans un contexte de mondialisation progressive de l'économie mondiale, les activités économiques se prolongent de plus en plus au-delà des frontières nationales. Ainsi, pour stimuler le secteur privé d'un pays en développement, il faut s'assurer en priorité que l'économie bénéficie de la mondialisation et que les bénéfices du développement économique sont équitablement répartis au sein de la population. C'est dans cet état d'esprit que la JICA déploie une aide transversale qui contribue à la

dynamisation du secteur privé dans les pays en développement. Cela comprend la promotion du commerce et des investissements, le développement des petites et moyennes entreprises et des ressources humaines industrielles, ainsi que le développement des économies et des industries régionales.

Ces dernières années, les entreprises japonaises ont intensifié leurs activités, en particulier dans le secteur manufacturier, au sein des pays en développement, jouant ainsi un rôle important dans l'émergence de leurs secteurs privés. Le renforcement de la collaboration avec ces entreprises améliore l'efficacité de l'aide aux pays en développement. Simultanément, l'amélioration de la coopération a contribué à consolider les liens économiques avec les pays partenaires et le développement économique mutuel.

### Étude de cas

## Développement du secteur privé Établissement d'un Centre Japon pour le développement des ressources humaines

### Former les ressources humaines responsables de l'avenir de l'industrie du Myanmar

En août 2013, le quatrième Centre Japon pour le développement des ressources humaines de la région ANASE/Indochine a ouvert ses portes au Myanmar.

Après des premières recherches en février 2012, la JICA a entretenu un dialogue constant avec le ministère du Commerce birman et la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Union du Myanmar (UMFCCI) afin de préparer l'ouverture du Centre Myanmar-Japon pour le développement des ressources humaines. La mission du Centre consistera à développer les ressources humaines pour la gestion des entreprises et promouvoir les échanges de personnel entre le Myanmar et le Japon. Le Centre est situé au 11<sup>e</sup> étage du bâtiment de l'UMFCCI, à Rangoun, la capitale économique du Myanmar, ce qui témoigne des fortes attentes vis-à-vis de la future coopération de la JICA.

Au cours des trois prochaines années, la JICA va concevoir des programmes de formation pour le Centre en s'appuyant sur des méthodes japonaises de gestion de la production et de management. Ces

programmes seront enseignés par des instructeurs envoyés du Japon. De plus, la JICA fournira une aide pour le fonctionnement du Centre, notamment des cours sur mesure pour les entreprises, l'envoi d'instructeurs pour la formation des cadres et l'élaboration des programmes et des supports pédagogiques. La JICA se concentrera également sur la formation des instructeurs locaux pour les programmes du Centre, la promotion des échanges à travers des ateliers regroupant les industries et le gouvernement, et sur d'autres activités.

Afin de parvenir à l'intégration de l'ANASE, la politique de la JICA prévoit des échanges d'informations avec les autres Centres Japon au Vietnam, au Laos et au Cambodge pour contribuer au bon déroulement des activités du Centre Myanmar-Japon.



Le Centre Myanmar-Japon pour le développement des ressources humaines est situé dans le bâtiment de l'UMFCCI.

## ● Situation générale

La coopération de la JICA pour le développement du secteur privé a pour objectif de stimuler l'emploi et les économies des pays en développement en dynamisant le secteur privé. Dans les pays en développement, l'absence de politiques gouvernementales, de systèmes et d'autres mesures pour développer le secteur privé crée des problèmes tels que le manque de compétitivité des entreprises et des industries et la faible progression de la modernisation et de la diversification industrielles.

De plus, avec le développement des marchés en Inde, en Chine et dans d'autres pays émergents, les entreprises étrangères, notamment japonaises, ont adopté des politiques audacieuses de production et de vente dans les pays en développement. Leurs activités permettent souvent de former des techniciens, transférer des technologies et créer un large spectre d'opportunités d'emploi. Pour développer le secteur privé, le principal défi des gouvernements des pays en développement consiste à trouver le meilleur moyen de collaborer avec les entreprises étrangères, notamment japonaises, pour favoriser l'assimilation de technologies et la progression de la production et l'emploi qui mèneront à un développement efficace.

## ● Actions de la JICA

L'aide de la JICA pour le développement du secteur privé couvre la promotion du commerce et des investissements, le développement des petites et moyennes entreprises et des ressources humaines industrielles, ainsi que le développement des économies et des industries régionales. L'aide de la JICA permet également de créer un environnement favorable aux activités économiques ; de lever les obstacles aux investissements commerciaux ; et de promouvoir les importations, les exportations et les investissements des entreprises. La JICA participe également au renforcement des mesures gouvernementales pour le développement des petites et moyennes entreprises et des systèmes de mise en œuvre de chaque politique et plan de développement de l'industrie qui utilise les ressources locales des zones rurales afin de diffuser largement les bénéfices économiques à travers le pays. Ces activités sont liées au développement économique, à la progression de l'emploi et au resserrement des liens économiques avec le Japon et d'autres pays.

Ces dernières années, les entreprises japonaises ont manifesté une volonté accrue de pénétrer les marchés étrangers. La JICA échange des opinions avec ces entreprises et leur fournit des informations par l'intermédiaire de ses conseillers en promotion des investissements installés dans chaque pays, par l'organisation de séminaires sur les investissements et d'autres mesures. En outre, la coopération de la JICA avec les pays en développement contribue au développement des activités des entreprises japonaises à l'étranger. La JICA déploie une aide pour le développement des parcs industriels et des zones économiques spéciales, ainsi que pour l'établissement d'une base pour les affaires, notamment de systèmes de certification des normes et de droits de propriété intellectuelle. La JICA met également l'accent sur la formation des ressources humaines dans le secteur du commerce en Asie. En Afrique, la JICA se concentre sur le développement des ressources humaines industrielles par un soutien renforcé à l'amélioration de la qualité et de la productivité, entre autres mesures. À travers ces efforts, la JICA a pour ambition d'assurer une coopération utile au développement mutuel des secteurs privés des pays en développement et du Japon.

## 1. Promotion des échanges et des investissements

Les bénéfices engendrés par le développement des échanges et la promotion des investissements vont de l'acquisition d'expertises et de technologies nouvelles – notamment en matière de création de nouveaux marchés et de savoir-faire dans le domaine de la finance ou de la gestion –, à la création d'emplois et au renforcement de la compétitivité internationale.

Pour développer les échanges et promouvoir les investissements dans les pays en développement, la JICA privilégie une aide pour 1) la création d'un environnement favorable aux affaires, 2) l'établissement de cadres pour promouvoir le commerce et 3) l'établissement de cadres pour promouvoir les investissements. Le premier point consiste plus particulièrement à lever les barrières aux investissements commerciaux posés par les gouvernements et autres institutions publiques et à renforcer la promotion des importations, des exportations et des investissements par les entreprises. Dans ces domaines prioritaires, la JICA apporte une aide globale qui couvre la formulation et la mise en œuvre concrète des politiques. Les projets suivants sont représentatifs des efforts récents accomplis dans les domaines prioritaires.

- 1) **Créer un environnement favorable aux affaires** : La JICA a assuré une coopération sur des projets visant à renforcer les systèmes de protection des droits de propriété intellectuelle en Indonésie et au Vietnam, et sur les aspects institutionnels d'un projet d'établissement d'un cadre de certification des normes au Vietnam. Avec d'autres projets, la JICA a apporté une aide matérielle pour l'établissement d'une zone économique spéciale de près de 70 hectares près du port de Sihanoukville.
- 2) **Établir un cadre pour la promotion du commerce** : La JICA a offert une aide pour renforcer les fonctions d'une agence de promotion des exportations en Indonésie.
- 3) **Établir un cadre pour la promotion des investissements** : Les projets de la JICA ont soutenu les agences de promotion des investissements au Cambodge et en Zambie sur les aspects institutionnels et pratiques liés à la recherche d'investissements directs à l'étranger. La JICA a également envoyé des conseillers en promotion des investissements dans les pays en développement, ce qui a aussi permis de soutenir le développement des entreprises japonaises à l'étranger.

Au niveau national, la JICA a fourni un programme général sur les grandes orientations politiques, notamment pour les investissements directs à l'étranger et les propositions de politiques industrielles sous-jacentes, mais aussi au niveau pratique auprès des agences de promotion des investissements.

Avec la mondialisation des économies, les accords de libre-échange (ALE) bilatéraux ou régionaux ont fortement progressé. La JICA accompagne cette tendance, par exemple en analysant les bénéfices du système de promotion du commerce établi par l'accord de partenariat économique Indonésie-Japon. L'Agence a également utilisé ces résultats pour améliorer l'utilisation du système en soutenant les procédures commerciales assurées par les institutions publiques indonésiennes dans le cadre de l'accord. En outre, dans une perspective d'édification d'un système commercial multilatéral, l'aide de la JICA est déployée dans le cadre de l'initiative d'Aide pour le commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les actions de la JICA, au niveau matériel et institutionnel, participent toutes à la progression de cette initiative.

## 2. Promotion des petites et moyennes entreprises et développement des ressources humaines dans le secteur de l'industrie

L'aide de la JICA pour les petites et moyennes entreprises cible principalement 1) l'établissement de systèmes et d'organisations politiques pour promouvoir les petites et moyennes entreprises et 2) l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Il existe une grande diversité de politiques et de systèmes nécessaires à la promotion des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement. Avant tout, les politiques de développement efficaces reposent sur des principes de base pour la promotion des petites et moyennes entreprises et sur l'édification et le renforcement de systèmes pour les mettre en œuvre. Au Cambodge, par exemple, la JICA a déployé une aide pour former un cadre au niveau ministériel afin de promouvoir les petites et moyennes entreprises, et pour travailler sur les aspects pratiques des politiques. La JICA a participé à la formulation de lois fondamentales sur les petites et moyennes entreprises et à la mise en œuvre de mesures politiques de haut niveau.

Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, il est probablement nécessaire de renforcer les quatre piliers de l'entreprise que sont « la main-d'œuvre, les biens, les capitaux et l'information ». Pour ce faire, il est souvent nécessaire de passer par des « organismes de soutien », institutions publiques ou associations du secteur privé, c'est pourquoi l'aide de la JICA consiste surtout à renforcer les capacités de ces organismes. Dans le cas de la Thaïlande, la JICA assure une coopération pour améliorer et pérenniser les services offerts par ces organismes de soutien aux petites et moyennes entreprises.

En particulier, l'aide pour la main-d'œuvre, autrement dit la formation des ressources humaines du secteur de l'industrie, se concentre sur des mesures pour stimuler la compétitivité des entreprises utilisant les connaissances japonaises dans ce domaine. La JICA coopère avec les institutions gouvernementales, les instituts d'enseignement et d'autres entités pour offrir cette aide. L'objectif de la coopération est de permettre aux entreprises d'acquérir et d'améliorer le savoir-faire nécessaire à leurs activités, notamment sur la gestion de la production et de la vente ou les technologies de fabrication. Par exemple, en Inde, la JICA prend des mesures innovantes pour contribuer au développement durable de l'industrie manufacturière. La JICA assure la formation du personnel d'encadrement clé de l'industrie manufacturière sur les points essentiels de la méthode de fabrication japonaise, le *monozukuri*, et elle prépare les chefs d'industrie indiens pour la transformation du secteur manufacturier. Les résultats de ce type de coopération peuvent bénéficier à la fois aux pays en développement et au Japon. Ils contribuent au développement de l'industrie manufacturière dans les pays en développement et aux activités des entreprises japonaises sur place.

Entre autres efforts pour la formation des ressources humaines dans le secteur de l'industrie, la JICA diffuse l'utilisation des méthodes *kaizen* d'amélioration de la qualité et de la productivité, l'un des domaines où le Japon est le plus en pointe. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique ; dans le plan d'action de Yokohama 2013-2017 annoncé lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V), la nécessité d'améliorer la qualité et la productivité des secteurs public et privé à travers le *kaizen* a clairement été établie. Dans cette optique, après l'Éthiopie, le Ghana et le Kenya, la JICA assure une coopération pour le développement du secteur privé en Tanzanie et en Zambie, et l'Agence entend poursuivre

la collaboration dans ce domaine.

La JICA établit des Centres Japon pour le développement des ressources humaines (Centres Japon) comme points relais pour former les ressources humaines industrielles des pays en développement. En plus des huit Centres Japon créés au Vietnam, au Laos, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en Mongolie, au Kirghizstan, au Cambodge et en Ukraine, la JICA a récemment établi un Centre Japon au Myanmar.

Dans le cadre des programmes d'études commerciales, qui forment le cœur de leurs activités, les Centres Japon développent des ressources humaines formées aux méthodes japonaises de management et de gestion de la production dans les pays en développement. Ces dernières années, ce processus a franchi une étape en créant des réseaux de travailleurs locaux dans l'industrie à travers des réunions régulières entre anciens participants aux programmes d'études commerciales et d'autres événements. En tirant parti du savoir-faire et des réseaux établis au fil des nombreuses années d'existence de ces programmes, la JICA soutient également les entreprises japonaises présentes sur ces marchés. Récemment, avec l'intensification de leurs activités sur les marchés étrangers, les entreprises japonaises sont de plus en plus nombreuses à inscrire leurs employés dans les programmes d'études commerciales proposés par les Centres Japon.

## 3. Promotion des économies et des industries locales

Avec la croissance économique, l'aggravation des inégalités est devenue un problème majeur dans de nombreux pays en développement. Guidée par sa vision d'un « développement inclusif et dynamique », la JICA a l'ambition d'étendre largement les bénéfices de la croissance économique. Pour y parvenir, la JICA déploie une aide pour le développement des industries locales qui utilise les caractéristiques et les ressources présentes dans la région afin de bénéficier aux résidents.

La coopération de la JICA pour le développement des industries locales comprend 1) la création d'organisations et de systèmes pour soutenir les entreprises et les coopératives locales ; 2) le développement des compétences commerciales permettant aux entreprises et coopératives locales de mener à bien leurs activités régulières, notamment le développement de produits, l'amélioration de la qualité, la commercialisation et autres ; et 3) l'établissement d'un système coopératif entre les secteurs public et privé pour la promotion des économies locales. Les industries ciblées par l'aide travaillent dans le secteur des produits transformés ou d'artisanat fabriqués à partir de produits agricoles ou autres ressources locales. L'industrie du tourisme utilisant le patrimoine naturel, culturel, historique ou paysager d'une région bénéficie également de cette aide.

Par exemple, pour son aide aux petites entreprises et coopératives locales du Kenya et du Malawi, la JICA crée un système à travers lequel le ministère ou l'administration publique locale peut directement ou indirectement, par des organismes de soutien, apporter technologie et financements. Parallèlement à ce projet, la JICA facilite l'acquisition des connaissances de base pour les entreprises, en comptabilité par exemple, nécessaires pour transformer les ressources locales en produits commercialisables. Les autres domaines de l'aide comprennent l'exploration des ressources, l'amélioration de la qualité et de la productivité ainsi que le renforcement des compétences pour la commercialisation et la vente, entre autres. En plus du Kenya et du Malawi, la JICA applique ces mesures dans de nombreux autres pays, notamment l'Éthiopie et le Mozambique.

La coopération de la JICA dans le secteur du tourisme en Palestine et en Tunisie consiste à soutenir les efforts coordonnés et la collaboration des secteurs public et privé. La JICA effectue des enquêtes sur les caractéristiques spécifiques du tourisme et des ressources locales et sur le développement de produits touristiques bénéficiant à la région avant de participer à la réalisation de campagnes publicitaires ou promotionnelles ciblées. La JICA fournit aussi une aide pour le renforcement des capacités administratives à exploiter durablement l'environnement, notamment la nature, la culture et les modes de vie. L'aide intègre les méthodes prônant la protection, l'exposition et l'utilisation durables des ressources touristiques.

À travers sa coopération, la JICA utilise les connaissances japonaises sur le développement des ressources humaines du secteur de l'industrie, et elle s'efforce de favoriser le développement économique et de promouvoir l'industrie locale d'une manière adaptée à chaque pays.

## Énergie et exploitation minière

### ● Soutenir une utilisation de l'énergie conforme aux 3F (faibles coûts, faibles émissions de carbone et faibles risques) dans les pays en développement

Un approvisionnement stable en énergie est nécessaire aux besoins humains fondamentaux et à l'industrialisation. Ayant des applications diverses pour l'ensemble de la société, l'énergie est indispensable à l'activité économique – croissance économique et consommation énergétique sont en effet étroitement corrélées. Garantir un approvisionnement énergétique stable et peu onéreux est un enjeu primordial pour aider les pays en développement à stabiliser la société et l'économie et parvenir à une croissance durable.

Dans les pays en développement disposant d'abondantes ressources naturelles, le développement énergétique et minier peut apporter des résultats en un temps relativement court par rapport à d'autres secteurs. L'exploitation minière a également un impact majeur sur la société et l'économie à travers le développement des

infrastructures et des régions. Pour le Japon et les autres pays importateurs de ressources minérales, il est également essentiel de garantir un approvisionnement stable et durable en ressources minérales à partir de sources diverses en encourageant le développement minier dans de nombreux pays.

### ● Situation générale

#### 1. Énergie

##### (1) Faire face à l'augmentation inévitable de l'utilisation des énergies fossiles

Selon les *Perspectives énergétiques mondiales 2012*, publiées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la consommation énergétique des pays en développement connaîtra une croissance substantielle entre 2010 et 2035. Dans une perspective de lutte contre le changement climatique, il faut avant tout introduire autant que possible des énergies renouvelables, notamment la géothermie, améliorer les rendements de combustion et réduire les émissions de carbone du pétrole et du gaz, qui représentent une part importante des sources d'énergie mondiales.

##### (2) Assurer la croissance stable et durable des zones rurales

L'amélioration des taux d'électrification est fondamentale pour les pays en développement qui souhaitent atteindre une croissance durable et fonder une société équitable. En 2009, les taux d'électrification des zones rurales des pays non membres de l'OCDE étaient faibles. Il est nécessaire d'améliorer la situation dans ces zones en introduisant des sources d'énergie hors réseaux et en étendant les réseaux de transmission et de distribution.

##### (3) Répondre aux besoins technologiques et financiers importants

L'amélioration de l'approvisionnement électrique nécessite des investissements colossaux. L'AIE estime que les pays non membres de l'OCDE investiront 10 081 milliards USD dans le secteur de l'électricité dans la période s'étendant jusqu'en 2035. Il faudra investir non seulement dans la production électrique, mais aussi dans les

## Étude de cas Énergie et exploitation minière Coopération pour le développement de la géothermie

### Début de la coopération technique pour le développement de la géothermie

**L'énergie géothermique fait l'objet de fortes attentes en tant que source d'énergie renouvelable pouvant assurer un approvisionnement électrique stable, sobre en carbone et bon marché. En utilisant les technologies de pointe japonaises, la JICA a commencé une coopération technique pour le développement de la géothermie au Kenya.**

La grande vallée du Rift, en Afrique, offre d'abondantes ressources géothermiques. C'est une région qui a un fort potentiel pour la construction de centrales utilisant cette énergie, notamment au nord-est. L'énergie géothermique est reconnue partout dans le monde comme étant une source d'énergie renouvelable pouvant assurer un approvisionnement électrique sobre en carbone, bon marché et stable. Cependant, le faible taux de réussite des forages d'essai a marqué un arrêt de son développement.

Par le passé, la JICA a fourni une aide pour la construction de centrales géothermiques à Olkaria, au Kenya, par l'intermédiaire de prêts d'APD. Pour accélérer le développement de la géothermie au Kenya, depuis 2013, la JICA a commencé un projet de coopération technique visant à étendre

les capacités de l'entreprise publique chargée du développement de la géothermie en utilisant les technologies de pointe japonaises. Le Kenya possédant déjà plusieurs sites exploités, la JICA offre une aide pour l'amélioration des technologies à chaque étape du développement, de l'exploration à l'évaluation en passant par le forage. L'aide se divise en plusieurs volets : envoi d'experts sur les sites au Kenya, organisation de formations au Japon, et autres activités.

À travers cette coopération, la JICA entend aussi aider les entreprises japonaises à saisir des opportunités de vente de leurs centrales énergétiques et équipements ou à participer au dispositif des producteurs d'électricité indépendants ou à d'autres mécanismes prévus pour les entreprises dans ce

domaine. Cela permettra également d'assurer la formation de jeunes techniciens japonais pour le développement de la géothermie.



Essai de production de vapeur géothermique à Menengai, au Kenya

installations de distribution. Pour répondre à ces besoins substantiels en capitaux, il faudra faire appel aux fonds publics, mais aussi faciliter l'usage des capitaux du secteur privé.

Comme nous l'avons vu, il est nécessaire de regrouper des technologies, du savoir-faire et de grandes quantités de capitaux pour résoudre les problèmes énergétiques des pays en développement. Mais ces pays n'ont ni les ressources, ni les compétences suffisantes pour la planification des politiques ou les ressources humaines pour les appliquer. Les pays en développement doivent également se convertir à une énergie sobre en carbone, ce qui nécessite une technologie complexe et onéreuse. C'est pourquoi la coopération des pays développés est indispensable pour acquérir la technologie et les capitaux, mais aussi l'expérience et le savoir-faire.

## 2. Exploitation minière

### (1) Environnement minier des dernières années et problèmes des pays en développement

Ces dernières années, la demande mondiale pour les ressources minérales a progressé avec la croissance économique de la Chine et d'autres pays émergents. Dans un contexte de compétition intense pour sécuriser les ressources naturelles et d'oligopolisation des marchés par les grandes entreprises, le prix des ressources naturelles a continué d'augmenter. Par conséquent, de nombreux pays disposant de grandes réserves de ressources naturelles sont fortement tentés de développer leur industrie minière. Passer du stade de la découverte des ressources minérales à celui de la production nécessite de grandes quantités de capitaux et une technologie avancée. Mais la plupart des pays en développement n'ont pas les ressources suffisantes et doivent inviter des entreprises étrangères sur leur marché.

Les gouvernements des pays en développement ont peu de connaissances en matière d'exploitation minière ou de gestion d'entreprises, ce qui pose des problèmes tels que le manque de cadres et de systèmes juridiques, de systèmes d'informations géologiques ou d'infrastructures. De plus, de nombreux problèmes doivent être résolus pour encourager l'entrée d'entreprises étrangères sur les marchés. Cela comprend les risques politiques et sociaux, les risques de sécurité et de conflit et le « nationalisme des ressources » qui réglemente de plusieurs façons les exportations de minéraux et l'exploitation des mines.

### (2) Aperçu de la coopération de la JICA dans le domaine minier

En gardant à l'esprit les attentes des pays en développement vis-à-vis des problèmes mentionnés précédemment et la nécessité pour le Japon de garantir son approvisionnement en ressources naturelles, la JICA assure une coopération qui repose sur une relation gagnant-gagnant avec les pays en développement. Sous l'égide du ministère japonais de l'Économie, du commerce et de l'industrie, les institutions publiques japonaises concernées ont formé un système collaboratif coordonné et structuré (un organisme unique chargé de garantir l'approvisionnement en ressources minières de l'étranger) regroupant la JICA, l'Entreprise nationale japonaise de pétrole, gaz et métaux (JOGMEC) et d'autres organisations. Au sein de ce système, la JICA assure une coopération technique et des activités de développement des ressources humaines ciblant spécifiquement les gouvernements des pays en développement.

## ● Actions de la JICA

### 1. Énergie

#### (1) Promouvoir l'adoption de sources d'électricité sobres en carbone

À travers des prêts d'APD et la coopération technique, la JICA encourage l'adoption de modes de production d'énergie thermique à haut rendement en Indonésie et dans d'autres pays en développement. En s'adaptant aux réserves d'énergie primaire du pays bénéficiaire, la JICA déploie une aide pour l'adoption de sources d'énergie stables et sobres en carbone, notamment l'hydroélectricité et la géothermie. La JICA soutient également l'installation de petites centrales solaires ou hydroélectriques par des dons et la coopération technique. En tirant parti de la technologie japonaise sur la géothermie, la politique de la JICA encourage le développement de sources d'énergie sobres en carbone en Afrique et ailleurs.

#### (2) Parvenir à une utilisation efficace de l'énergie

La JICA participe depuis un certain temps à la promotion d'une utilisation efficace de l'énergie (conservation de l'énergie) du côté de la demande au Vietnam et dans d'autres pays. Une aide est également offerte pour l'amélioration des systèmes de distribution d'électricité dans les pays en développement où ces systèmes affichent des taux élevés de perte ou manquent d'efficacité. Ici, la JICA assure une coopération financière visant à améliorer les systèmes de distribution ou une coopération technique pour le renforcement des capacités de maintenance et de gestion.

#### (3) Myanmar : Aide pour la production énergétique et la distribution dans le secteur de l'électricité

Au Myanmar, où les efforts de démocratisation progressent régulièrement depuis 2012, il est nécessaire de répondre aux besoins colossaux d'amélioration du système de production électrique, une infrastructure clé pour la future croissance économique du Myanmar. En collaboration avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BASD) et d'autres bailleurs de fonds, la JICA fournira la technologie et le financement pour parvenir à cet objectif. Concrètement, une aide sera offerte pour la réparation et la modernisation des systèmes de distribution délabrés, pour formuler des plans industriels s'appliquant à l'ensemble du secteur de l'énergie électrique, et pour renforcer les systèmes de distribution et améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

## 2. Exploitation minière

L'exploitation minière étant un domaine de coopération susceptible de produire rapidement des résultats, la JICA s'emploie à établir les systèmes et les infrastructures périphériques des pays en développement où il est nécessaire de solliciter les investissements du secteur privé pour les aspects matériels et institutionnels. De plus, à moyen et long terme, la JICA assure une aide pour le renforcement des capacités administratives du gouvernement et le développement des ressources humaines. Grâce à son réseau de contacts personnels au Japon, la JICA entend établir des relations mutuellement bénéfiques entre le Japon et les pays bénéficiaires.

Concrètement, voici les quatre domaines prioritaires de l'aide de la JICA dans le secteur minier.

### (1) Développement des infrastructures périphériques régionales

La JICA apporte une aide pour le développement des infrastructures périphériques essentielles à l'exploitation minière telles que les routes, les voies ferrées, les ports, les installations d'approvisionnement en électricité et en eau, ainsi que pour le développement des services liés.

### (2) Établissement des stratégies de développement des mines et des systèmes juridiques

L'aide comprend la planification et la formulation de politiques pour les systèmes juridiques pour les gouvernements, les systèmes de mise en œuvre et la compilation des informations de base nécessaires à l'exploitation des mines et à la gestion appropriée des ressources minérales.

### (3) Gestion des ressources minérales

La JICA a pour objectif de renforcer les compétences administratives des gouvernements pour solliciter les investissements du secteur privé et assurer une exploitation et une gestion durables des ressources minières. Concrètement, la JICA apporte une aide liée à la fourniture d'informations de base relatives à l'exploration des ressources et à l'établissement de systèmes de gestion.

### (4) Administration de la protection des mines et mesures environnementales

L'aide de la JICA soutient l'administration de la protection des mines et de l'environnement.

## Gouvernance

### ● Cadres juridiques et judiciaires

Depuis 1996, la JICA déploie une aide pour l'établissement et l'amélioration du cadre juridique d'une économie de marché dans les pays en développement ou une aide pour la restauration des cadres juridique et judiciaire et le développement des ressources humaines dans les pays en situation post-conflituelle.

En 2012, la JICA a pris de nouvelles mesures pour soutenir la démocratisation et les réformes économiques au Myanmar. En réponse à la décision d'étendre la portée de la coopération économique avec le Myanmar, en avril 2012, les mesures s'inscrivent dans le cadre du programme d'amélioration des capacités des ressources humaines et d'établissement de systèmes. Plus concrètement, en août 2012, la JICA a co-organisé un séminaire sur les lois sur les sociétés dans la capitale du Myanmar, Nay Pyi Daw, avec le bureau du procureur général du Myanmar. Par ailleurs, en décembre 2012, la JICA a organisé un séminaire sur la privatisation des entreprises d'État – un problème urgent pour le gouvernement du Myanmar – et elle a invité 22 jeunes fonctionnaires au Japon pour recevoir une formation sur l'établissement de cadres juridiques. En se basant sur les résultats des séminaires et d'autres événements, la JICA a l'intention de commencer une coopération technique complète à partir de l'exercice 2013.

Par ailleurs, en janvier 2013, la JICA a lancé son premier projet de coopération Sud-Sud pour l'établissement de systèmes juridiques. Cinq participants du projet de développement des ressources humaines dans le secteur juridique au Laos ont visité le Vietnam, qui a un système juridique similaire et qui reçoit une aide de la JICA dans ce domaine. Les membres du projet au Laos ont pu apprendre des expériences du Vietnam en observant le fonctionnement des institutions et en échangeant leurs opinions avec leurs homologues du projet d'assistance technique pour la réforme du système juridique et judiciaire (phase 2) au Vietnam, qui a une légère avance par rapport au Laos sur

l'établissement d'une économie de marché.

Au Cambodge, suite à l'introduction d'un nouveau code civil fin 2011, la JICA a lancé un nouveau programme de coopération pour encourager l'adoption d'un code civil et d'un code de la procédure civile. Le programme s'adresse principalement au personnel du ministère de la Justice, aux avocats et aux professeurs de l'Université Royale de droit et des sciences économiques. En Mongolie, la JICA avait mis en œuvre un projet de renforcement du système de médiation qui, entre autres activités, apportait une aide pour les activités de médiation dans un tribunal pilote. Après l'adoption par la Mongolie d'une loi sur la médiation en mai 2012 et d'un système de médiation s'appuyant sur les tribunaux au niveau national, la JICA a décidé de réaliser le projet de renforcement du système de médiation (phase 2) en avril 2013 et commencé les préparatifs. Au Népal, la JICA a démarré des programmes de formation au Japon pour la gestion des affaires judiciaires et effectué les préparatifs d'un projet de renforcement des capacités des tribunaux au Népal.

### ● Systèmes démocratiques

La JICA assure une aide comprenant diverses mesures pour renforcer les fondations d'un État de droit démocratique dans les pays en développement. L'aide couvre l'amélioration des capacités des comités électoraux afin d'assurer des élections justes, la consolidation des fonctions des parlements et le renforcement des capacités des médias, qui permettent de contrôler l'usage du pouvoir et de l'influence.

En 2012, la JICA a organisé des séminaires au niveau local pour la commission électorale égyptienne et la radio d'État afin de préparer les premières élections présidentielles du pays depuis la révolution. La JICA a également tenu au Japon des séminaires sur différents problèmes concernant plusieurs pays – notamment le Yémen, la Palestine et le Kenya – qui éprouvent des difficultés à organiser des élections justes et à avoir un parlement fonctionnel. Au Soudan du Sud, la JICA a apporté une aide pour transformer la radio d'État en une radio publique et commencé une coopération technique pour les systèmes fournissant aux citoyens des informations précises, justes et neutres.

### ● Sécurité publique

Dans le domaine de la sécurité publique, la JICA soutient les efforts des pays pour établir des forces de police au service de la population, en offrant notamment une aide pour la formation et l'amélioration des techniques d'enquête scientifique, comme la prise d'empreintes digitales ou la médecine légale. Concrètement, ces efforts comprennent la fourniture d'une aide aux activités de police métropolitaine et régionale en Indonésie, au Timor-Est, au Brésil et au Honduras, et l'amélioration de la capacité à répondre aux crimes aux Philippines. Afin de renforcer la sécurité publique dans les pays en situation de post-conflit, comme l'Afghanistan, la JICA apporte une aide pour la formation des officiers de police, entre autres mesures.

La JICA conduit également des programmes de formation au Japon sur les grands problèmes de criminalité en ciblant plusieurs pays. Les programmes couvrent des thèmes tels que les mesures de lutte contre le terrorisme international, les enquêtes internationales et les crimes liés à la drogue.

### ● Gestion des finances publiques

Jusqu'à présent, la JICA a obtenu des résultats très encourageants dans sa coopération avec les pays en développement, principalement

en assurant la viabilité financière des institutions chargées de l'administration fiscale et douanière et en accordant des prêts d'APD. Pour approfondir son aide, lors de l'exercice 2012, la JICA a formulé des stratégies sur chaque problème lié à la gestion des finances publiques, et rédigé et publié des rapports de synthèse sur ces problèmes. En se basant sur ce processus, la JICA a décidé de franchir une nouvelle étape et d'aller vers un renforcement de la prise en compte de la gestion des finances publiques à chaque stade du cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir (PFVA) des projets de la JICA.

Parvenir à une gestion stable et durable des opérations financières nécessite une discipline budgétaire globale, une allocation stratégique des ressources et une fourniture efficace et efficiente des services. Cependant, cela ne peut se produire sans une structure institutionnelle idoine. Cette structure, que l'on peut qualifier d'infrastructure du système, est la gestion des finances publiques (GFP).

La GFP comprend notamment la planification et la révision du budget, la planification des recettes, la gestion de la trésorerie, la comptabilité et l'approvisionnement, le contrôle et la surveillance internes, l'information financière et les audits externes. En outre, la GFP recouvre les aspects nécessaires à la garantie des principes de responsabilité et de transparence des finances aux niveaux national et régional.

La JICA estime qu'il y a deux éléments essentiels à prendre en compte pour la GFP des pays en développement. Premièrement, dans la mesure où elle est un problème de développement, la GFP doit être mise en œuvre aussi stratégiquement que possible. Deuxièmement,

la GFP doit être traitée comme une infrastructure systémique importante pour mener à bien les projets de la JICA et pour améliorer l'efficacité du développement recherché constamment à chaque stade du cycle PFVA des projets. Cependant, la GFP implique des réformes majeures qui peuvent avoir un impact sur l'ensemble du secteur public du pays bénéficiaire. C'est un problème de développement important lié à divers domaines allant de la planification du développement à la gestion du secteur public. Ainsi, la planification de l'aide pour la GFP de la JICA doit prendre en compte non seulement l'état de développement socioéconomique du pays, mais aussi avoir une compréhension complète du contexte politique et économique tout en envisageant les mesures de réforme dans une perspective de moyen à long terme. Simultanément, il ne faut pas rechercher des résultats à court terme – les projets doivent être envisagés sur une base de moyen à long terme et prendre en considération le fait que la GFP est un enjeu qui implique le système politique d'un pays. Ainsi, l'aide pour la GFP doit être entreprise non seulement par la JICA, mais aussi en coopération avec d'autres donateurs.

## Étude de cas

## Cadres juridiques et judiciaires Aide pour l'amendement de la constitution du Vietnam

## Visite d'une mission d'étude judiciaire du gouvernement vietnamien au Japon

**Ces dernières années, la société et l'économie du Vietnam ont connu des changements majeurs. Le pays s'est ouvert à l'économie de marché et s'est progressivement intégré à la communauté internationale tout en instaurant une économie libre. Pour accompagner ces changements, le gouvernement entreprend des réformes des systèmes administratif, juridique et judiciaire.**

Depuis 1996, la JICA soutient proactivement le Vietnam dans la réforme de ses systèmes juridique et judiciaire. Depuis 2009, une aide est également fournie pour le renforcement des capacités de l'Assemblée nationale. Le Vietnam s'efforce actuellement de modifier ses lois fondamentales, la constitution, avec l'objectif de valider l'amendement à la fin de l'année 2013. Le gouvernement vietnamien, avec une grande confiance en l'aide japonaise dans le domaine juridique et judiciaire déployée depuis de nombreuses années, a demandé l'assistance de la JICA pour amender la constitution du pays.

En réponse, la JICA a invité une mission d'étude judiciaire du gouvernement vietnamien au Japon du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2012. La mission était constituée de 23 membres : Nguyen Xuan Phuc, vice-premier ministre et chef de mission ; Truong Hoa Binh, président de la Cour populaire suprême, Ha Hung Cuong, ministre de la Justice ; et des membres seniors du comité chargé d'élaborer les amendements à la constitution de 1992 (un total de 12 membres du comité central ainsi que des ministres et des vice-ministres).

La mission d'étude a visité la Diète, la Cour suprême, des institutions d'administration publique et des universités japonaises pour rencontrer et discuter avec les acteurs et spécialistes du domaine. Les discussions très animées ont porté sur la nature de la constitution en tant que loi suprême du Vietnam (procédure de contrôle judiciaire et d'amendement de la constitution), la protection des droits individuels, le renforcement des droits judiciaires (séparation des pouvoirs et renforcement du pouvoir des tribunaux), les gouvernements régionaux, le concept de souveraineté (portée des droits des citoyens), et d'autres sujets.

Même après le retour de la mission d'étude, la JICA a poursuivi son aide par l'organisation de séminaires au Vietnam et de programmes de formation au Japon. À travers ces mesures et d'autres, la JICA a présenté les connaissances et l'expérience japonaise sur l'amendement de la constitution du Vietnam aux membres du comité chargé d'élaborer les amendements à la constitution de 1992 et à d'autres acteurs du processus.

En janvier 2013, les amendements proposés à la constitution ont été annoncés et ont fait l'objet d'un débat public auprès des citoyens vietnamiens. Les discussions basées sur leurs commentaires sont en cours.

La JICA entend poursuivre son aide pour la réforme des systèmes administratif, juridique et judiciaire à travers une coopération pour la révision des lois conformément aux amendements de la constitution et pour le renforcement des capacités du système de gouvernance.



La mission d'étude judiciaire du Vietnam